

# **BANQUE IENA**

## **EPREUVES ECRITES 2006**

### **ESPAGNOL LV1**

#### **Bilan général de l'épreuve**

Le sujet de cette année , sujet d'actualité, de réflexion générale sur la démocratie participative ou délibérative, sur l'émergence de modes d'action et d'engagement de tout un chacun en complément des cadres institutionnels de la démocratie représentative, en écho à leurs éventuelles insuffisances, et plus largement comme forme planétaire de réponse aux « défis » de la mondialisation : l'auteur insère son discours dans le cadre des discussions sur les Objectifs du Millénaire, en réponse implicite à la théorie du Choc des Civilisations remise au goût du jour par l'administration de Georges Bush après les attentats du 11 septembre.

Les rapporteurs ont apprécié que les meilleurs et même une bonne moyenne des candidats aient pu montrer à partir d'un tel document une honnête information sur les débats en cours dans le cadre de la mondialisation et des bouleversements qu'elle induit, même si toute la complexité de la problématique impliquée par le point de vue présenté n'a été que rarement aperçue.

La moyenne pour 204 copies s'établit à 10,17 en légère baisse par rapport à l'année dernière (10,27).

#### **BILAN SPÉCIFIQUE AUX 4 PARTIES : VERSION / QUESTIONS 1 ET 2 / QUESTION 3 / THEME**

##### **Version**

Le passage à traduire cette année comportait une phrase (« *Ante las promesas...de violencia y agresividad.* ») dont les éléments étaient à appréhender de façon assez rigoureuse pour réduire les effets d'éventuelles méconnaissances lexicales. Les rapports indiquent qu'un nombre trop important de candidats de 1<sup>ère</sup> langue ne disposaient pas des connaissances suffisantes et de l'entraînement spécifique à l'approximation du propos en cas de lacunes partielles qui permet de limiter les errances du sens.

**Les questions de compréhension** ont majoritairement été traitées selon le principe d'élucidation et non de commentaire comme le veut l'esprit de cette partie de l'épreuve. Les correcteurs pour la plupart, ont constaté que les deux questions ont été comprises et n'ont pas donné lieu à de trop graves contresens même si l'on peut déplorer chez certains candidats une tendance à se satisfaire d'une liste d'éléments textuels appelés par la question sans faire la part de leur articulation organisée. Les prestations les plus maladroites sont celles qui, en n'opérant pas de distinction nette dans le contenu des réponses aux questions 1 et 2, montrent très précisément un défaut d'attention dans la lecture et donc dans la compréhension proprement dite du document. Même si les compte rendus les plus décevants et les plus esclaves des énoncés du texte –niveau « infra-paraphrastique »- sont évidemment le fait des candidats les plus démunis au plan linguistique, il se confirme que les questions de compréhension sont bien un élément spécifique d'appréciation du niveau de langue d'une part et de la capacité à procéder en préalable à une authentique explicitation garante de la solidité du commentaire auquel sont invités les candidats dans le cadre de la question d'expression personnelle d'autre part : ainsi l'effort d'analyse et de compréhension de la notion d'aspect paradoxal « *diversidad que incluye* » était requis pour poser un développement structuré de la question d'expression personnelle.

**La question d'expression personnelle** reprenait en la précisant la formulation du titre et le contenu de la question de compréhension numéro 2 : mise en avant de la société et nécessité pour ses membres de s'impliquer et de se faire entendre tout en invitant clairement à procéder à une mise en perspective du propos au moyen d'exemples faciles à mobiliser à partir d'un minimum de curiosité pour les faits marquants qui défraient la chronique et au moyen d'une argumentation qui, dans le meilleur des cas, pouvait aller jusqu'à pondérer l'optimisme parfois discutable sur certains points de l'auteur. C'est cette attente qui semble avoir été déçues chez une majorité de correcteurs.

L'ensemble des correcteurs note cependant une assez bonne tenue de la langue, tant sur le plan de la correction que de la richesse lexicale et idiomatique.

**Le thème**, qui offrait à traduire une série d'articulations du discours et n'exigeait pas la connaissance d'un vocabulaire trop spécialisé a joué son rôle de mise à l'épreuve de la précision et de la rigueur des compétences linguistiques des candidats. Le mélange de lexique et articulations élémentaires avec des tournures plus idiomatiques a permis à la fois de faire le départ entre les « vrais » candidats de 1<sup>ère</sup> langue et les « fuyards d'une autre langue » et de

fournir les éléments de sélectivité plus fine nécessaires pour l'établissement d'un classement tenant compte' des meilleures performances, même si, cette année les champs lexicaux sollicités par la traduction relevaient de connaissances de base pour des candidats habitués à fréquenter les commentaires de la presse généraliste. Comme l'année dernière, le défaut le plus souvent constaté, outre les toujours déplorables lacunes au niveau de la correction de l'expression, est la tendance, plus forte dans le cadre du thème suivi, à s'éloigner du texte pour 'tourner les difficultés' et à proposer des circonlocutions approximatives jugées équivalentes. Il s'agit d'une attitude qui relève du « refus d'obstacle » et qui s'octroie une liberté qui fait fi, précisément, des contraintes de la traduction.

La commission remercie les correcteurs pour leur précieux concours et apprécie leur contribution à l'établissement du bilan des épreuves.